

Horizon

magazine municipal d'informations - trimestriel - n°169 - Avril 2015

A « L'Orée du jour » d'une nouvelle crèche P.4



P.12



Les services techniques : un service aux actions multiples

P.27



Monsieur Jean Bialek : Allemand naturalisé Français et devenu mineur

P.29



Dossier Budget 2015



ÉDITO

Noyelloises, Noyellois,

Le premier trimestre de chaque année est toujours une période intense pour notre Commune, mais cette année, en plus du budget primitif, une élection importante a eu lieu les 22 et 29 Mars.

BUDGET 2015

Le budget primitif a été voté à l'unanimité le 31 mars. Pas d'augmentation des impôts locaux mais des réductions de dépenses : contrats renégociés sur proposition des commissions communales et du bureau municipal, suppression du voyage du 3^e âge en juin, ... Il a été aussi tenu compte des réductions des dotations de l'État. Les travaux prévus en 2014, et non réalisés, sont repris en compte : la maison communale d'accueil en voie d'être terminée, la réfection des fenêtres de la Mairie dont les devis sont en cours, l'acquisition de limiteurs de son (salle Moreau et Maison des associations) et de divers petits matériels ainsi que l'inauguration officielle, en Mai prochain, de la nouvelle crèche ouverte depuis le 5 janvier.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Ces élections ont eu pour but d'élire nos deux conseillers départementaux pour le nouveau canton de Douvrin. Au premier tour, cinq binômes se sont présentés avec une participation importante de la population Noyelloise soit 58,48% des inscrits. Au second tour restaient deux listes et 57,46% des inscrits se sont présentés aux urnes. Les électeurs venus voter seulement au second tour ont compensé les électeurs venus seulement au premier tour. Pour notre Commune, Odette Duriez et Frédéric Wallet ont obtenu 49% des suffrages exprimés et les autres candidats 43% avec 8 % de suffrages déclarés nuls. Au niveau du Canton de Douvrin, Odette Duriez et Frédéric Wallet, conseillers départementaux sortants, ont été réélus avec une courte majorité.

Bien à vous,

Le Maire
Léon COPIN



horizon

N° 169 - Avril 2015

Service Communication
Mairie - avenue de Paris
62980 NOYELLES-LES-VERMELLES
Tél. 03 21 61 38 38

communication@noyelleslesvermeilles.fr

Directeur de la publication

Léon COPIN

Rédaction - Infographies

Photographies - Réalisation

Caroline MARIE

Service Communication

Impression RCS 378 454 300

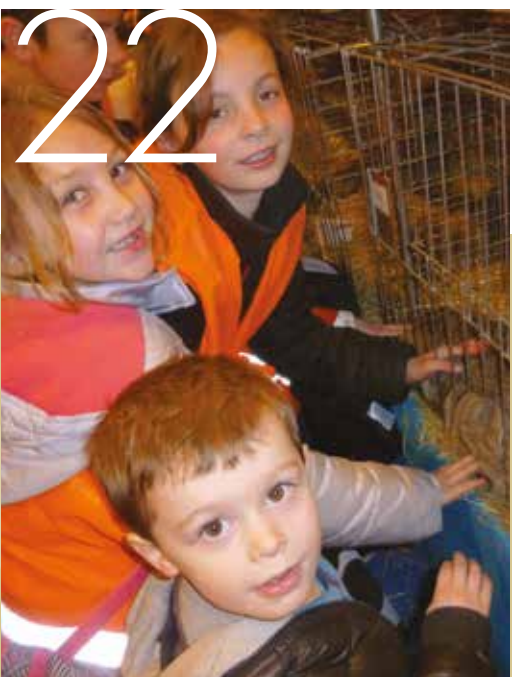
Tirage 1 060 exemplaires

Dépôt légal à parution.



IMPRIM'VERT®





Sommaire

échos

- 04 A « L'Orée du Jour » d'une nouvelle crèche
- 06 Bienvenue à « l'Étape Noyelloise »

Noyelles&vous

- 12 Les services techniques : un service aux actions multiples
- 17 Découvrez trois activités de la MJC

jeunesse

- 22 Le centre de loisirs, en sortie au salon de l'agriculture
- 25 Les nouveaux électeurs

Portrait

- 27 Monsieur Jean Bialek : Allemand naturalisé Français et devenu mineur

Dossier

- 29 Budget 2015 : Des investissements soutenus en parallèle d'une gestion optimisée

infos en plus

- 34 De l'info, rien que de l'info

p21 La page de la bibliothèque municipale
Conseils de lectures et informations culturelles.

p35 État civil
Retrouvez les naissances, mariages et décès du dernier trimestre.



Les enfants heureux dans l'atrium, espace de jeux

À « L'Orée du jour » d'une nouvelle crèche

Nouveau bâtiment, nouvelle directrice et nouveau prestataire alimentaire, on vous dit tout !

En janvier 2015, la crèche municipale « L'Orée du Jour » a ouvert les portes de son nouveau bâtiment situé Rue des Champs. Un bâtiment d'une superficie de 500m², qui peut accueillir une quarantaine d'enfants, âgés de 2 mois à 4 ans. Les nouveaux locaux regroupent deux espaces distincts, avec un côté pour les bébés et les petits, un autre pour les moyens/grands et un espace de jeux au centre. Une réorganisation de l'espace, différente de l'ancien bâtiment, et plus propice pour les enfants.

LE NOUVEAU MULTI-ACCUEIL VU PAR NOS AGENTS MUNICIPAUX

Sur place nous avons rencontré Mathilde Tellier, Mandy Flactif et Céline Coene qui nous ont fait part de leurs impressions après ces quatre premiers mois dans le nouveau bâtiment. En effet, elles ont terminé

leur année 2014, Rue de Rome, pour commencer 2015, Rue des Champs, dans une structure deux fois plus grande que la précédente. « Au départ, nous avons un peu d'appréhension concernant l'adaptation des enfants à ce nouveau lieu » déclare Mathilde, « Mais à notre grande surprise, ils ont vite trouvé leurs repères ».

« Le fait d'être là [*les agents municipaux de la crèche*] a permis aux enfants de s'adapter rapidement, car finalement il y avait juste le bâtiment qui ne leur était pas familier » ajoute Mandy. « Avoir séparé les locaux par tranches d'âge, nous permet d'être plus disponibles pour les enfants et aussi de nous centrer sur quelques uns » explique Mathilde. Et ce n'est pas Céline qui la contredira : « Nous avons la possibilité de faire beaucoup plus d'activités avec les enfants et surtout de les adapter en fonction de leur âge ». Les enfants se sont donc très bien accommodés à ce nouveau lieu et à cette nouvelle organisation, mais qu'en est-il de nos agents ? « Nous apprécions les lieux, ils sont spacieux et agréables ; on s'y sent bien » révèle Mandy. Céline continue en précisant qu'elle a « l'impression que le brouhaha de fond est moins important bien que nous ayons le même nombre d'enfants au quotidien ». Des changements appréciés par l'ensemble de l'équipe, soulignés par la phrase de Mathilde « parfois le changement ça a du bon ».

DE BONS PETITS PLATS

La Municipalité a changé de prestataire pour la confection des repas. C'est une petite PME qui a été choisie : **Croc la Vie**. Société de huit



employés, elle est née de l'idée d'un père de famille qui trouvait que les repas servis à ses enfants en crèche, n'étaient pas adaptés. **Croc la Vie** favorise la fraîcheur de ses produits et privilégie la diversité et l'originalité des plats. Les produits sont directement recueillis

auprès de producteurs bio locaux. Chaque plat est conçu de façon à ce que l'enfant ait un bon apport nutritionnel journalier. La crèche est livrée tous les jours et les plats sont répartis proportionnellement selon l'âge de l'enfant grâce à une agent municipale affectée aux cuisines. Vous souhaitez avoir de plus amples informations ? Consultez leur site internet : www.croc-la-vie.com

A SAVOIR

La crèche municipale est animée par un personnel qualifié et diplômé. L'équipe accueille vos enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, à la journée ou à l'heure, sur une ou plusieurs journées. La structure est fermée trois semaines en Août et une semaine entre Noël et Nouvel an. Avec un prix calculé en fonction des revenus des familles, la crèche est abordable pour toutes les familles.



Depuis le 2 janvier 2015, la crèche municipale est dirigée par Madame Sandrine Delva, une nouvelle directrice qui a « su prendre ses marques » selon les dires de son personnel. Horizon est allé à sa rencontre pour en savoir un peu plus.

HORIZON : Dans quelle structure exerciez-vous auparavant ?

Je travaillais à l'hôpital d'Arras en tant que puéricultrice. J'ai toujours eu la volonté d'exercer en crèche mais j'ai préféré acquérir une certaine expérience avant de me lancer dans la direction d'une crèche.

HORIZON : Vous avez débuté votre poste sur la Commune à l'ouverture officielle des nouveaux locaux de la crèche, aviez-vous des appréhensions ?

J'étais très sereine. Ces nouveaux locaux sont très agréables et bien pensés. C'est une belle opportunité qui m'était présentée et j'étais confiante.

HORIZON : Aujourd'hui combien d'enfants sont inscrits à la crèche ?

La crèche peut atteindre une capacité de 40 lits. Aujourd'hui nous avons près de 70 enfants inscrits. Bien entendu, nous n'avons pas tous les enfants en même temps ! Le nombre varie selon les jours car, je le rappelle, nous sommes une crèche qui peut aussi accueillir les enfants occasionnellement.



La société BROUTIN en train de confectionner la rampe d'accès de « L'Etape Noyelloise »

Bienvenue à « L'Etape Noyelloise »

Pour répondre à la loi « accessibilité » de 2005, en vigueur au 1^{er} janvier 2015, qui est d'adapter tous les bâtiments recevant du public aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, mais aussi pour rénover ce bâtiment municipal, la Municipalité a voté en faveur du projet d'aménagement de la maison communale d'accueil.

Ancienne maison rachetée par la Municipalité, le gîte existe depuis 1992. En juillet 2014, la commission municipale a voté pour la rénovation de celui-ci. Les travaux ont débuté en février 2015.

LE PROJET ET LES TRAVAUX

Pour ce projet, la Municipalité a fait appel au cabinet d'architecture de Monsieur Yves Wozniak, à qui l'on doit, notamment, notre nouvelle crèche.

Soumise au code des marchés publics, la Municipalité a choisi, après une mise en concurrence



La société BROUTIN en train de re-cr  er la chape du rez-de-chauss  e

pr  alable, les services de l'entreprise BROUTIN, situ  e    Barlin. Elle s'  t charg  e de tous les travaux de gros oeuvre : d  molition de la chape b  tonn  e du rez-de-chauss  e et sa reconstruction,



cloisonnage des chambres et des sanitaires, mise en conformit   du r  seau   lectrique et de la plomberie, pose des fen  tres PVC en double vitrage, dallage de la terrasse, carrelage du rez-de-chauss  e ou encore construction



d'une rampe d'acc  s PMR. Elle a collabor   avec les soci  t  s BROUTIN   LECTRICIT   et, pour la plomberie, avec ALLO

CHAUFFAGE SANITAIRE, bas  e    Noyelles-les-Vermelles.

Avant le d  marrage des travaux de r  novation, nos services techniques se sont occup  s du d  s encombrement des lieux, de la d  molition des cloisons des chambres et du d  baras des gravats. La pr  paration n  cessaire, a exig   6 jours de travail. Les services techniques se sont aussi attel  s aux divers rev  tements, muraux et sols, en peignant les murs et en posant du sol souple dans toutes les chambres.



3 questions    Andr   Pruvost Adjoint au sport et aux travaux

HORIZON : Quelles seront les nouveaut  s du g  te ?

Situ   Rue des R  sistants, il r  pondra d  sormais aux normes d'accessibilit   des Personnes    Mobilit   R  duite (PMR) avec une chambre et des sanitaires adapt  s au rez-de-chauss  e. Le g  te, *L'  tape Noyelloise* de son nouveau nom, sera compos   de 19 lits r  partis dans sept chambres (dont une PMR) et chacune d'elles disposera de sanitaires. En compl  ment de ce r  am  nagement, le g  te disposera d'une salle commune avec l'acc  s    une t  l  vision et au wifi, d'une terrasse ext  rieure et son salon de jardin pour les beaux jours.

HORIZON : Qu'en est-il du financement des travaux ?

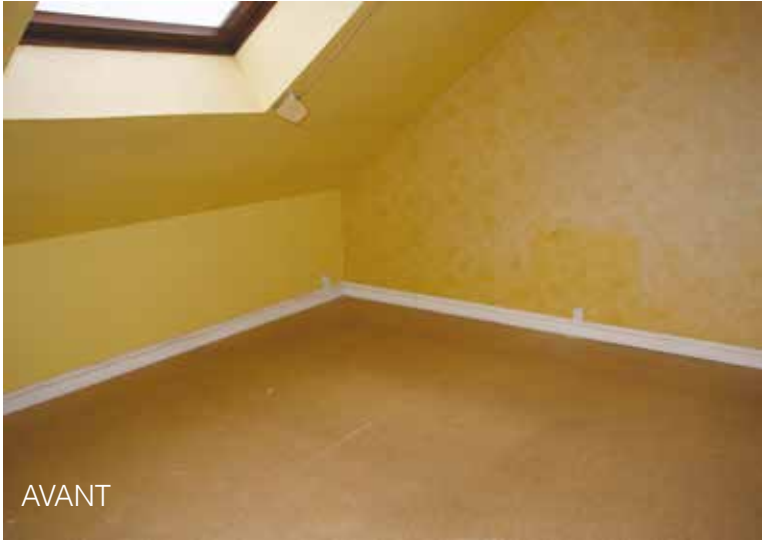
Le co  t des travaux de r  novation   tant important, la Commune a sollicit   l'aide de la Communaut   d'agglom  ration Artois Comm. et du Conseil g  n  ral du Pas-de-Calais.

HORIZON : Quelles sont les conditions de r  servation ?

Le g  te r  ouvrira ses portes le week-end du 1^{er} mai 2015. Les r  servations se font par t  l  phone aupr  s de Monsieur Francis Fichaux au 06 73 36 73 61. Le prix est de 15    le lit par nuit (+ taxe de s  jour    0,75    par nuit et par personne).

A SAVOIR

Toute la literie et les rangements ont   t   chang  s pour un mat  riel neuf (structures de lit, rangements, matelas, linge de lit...). De m  me, la cuisine ainsi que les tables et les chaises de la salle    manger seront enti  rement neufs et accessibles aux personnes    mobilit   r  duite.



Une des chambres du gîte vue en 3 étapes



Nos services techniques qui participent au travail de rénovation du gîte



La classe de neige 2015

Les CE2 noyellois sont, une nouvelle fois, partis en classe de neige à Albiez. Un séjour qui s'est passé dans la bonne humeur et sous la neige !



La classe de CE2 en classe de neige à Albiez.

Durant dix jours, du 7 au 17 janvier 2015, une soixantaine de petits noyellois ont skié sur les pistes d'Albiez-Montrond en alternant avec leur classe et les sorties culturelles. Entre les sorties en raquettes sur le plateau de Montrond, le musée d'antan, la fromagerie de Saint-Sorlin, la ferme traditionnelle de Savoie, la veillée «Contes et légendes des Alpes» et une soirée «Cinéma débat», les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer.

Parmi les enfants, neuf ont reçu un flocon et vingt la première étoile. Ils sont revenus ravis de leur voyage et prêts à raconter leur séjour à leurs familles.

Résultats des élections

Les dimanches 22 et 29 mars derniers, vous avez été 58,48 % de la population au premier tour et 57,46% au second tour à vous être déplacés aux urnes sur 1568 inscrits.

Résultats du Premier tour , 917 votants :

- 1 Odette Duriez et Frédéric Wallet** : 34,57 % des voix
 - 2 Sylvie Creton et Jean-Michel Dupont** : 5,45 % des voix
 - 3 Dalila Decobert et Didier Delelis** : 38,93 % des voix
 - 4 Alexandre Davigny et Marguerite Depez-Audebert** : 10,91 % des voix
 - 5 Astrid Thorez et Robert Vromaine** : 4,80% des voix
- Blancs : 4,25 %
Nuls : 1,09 %



Résultats du Second tour , 901 votants:

- 1 Odette Duriez et Frédéric Wallet** : 48,72 % des voix
 - 2 Dalila Decobert et Didier Delelis** : 43,40 % des voix
- Blancs : 6,33 %
Nuls : 1,55 %

Bienvenue aux bébés noyellois de 2014

Dimanche 22 février, la Municipalité a convié toutes les familles ayant eu un bébé en 2014.

Monsieur le Maire a accueilli parents et bébés à la salle de loisirs de la maison des associations. L'année 2014 a compté 40 naissances dans notre Commune. Un nombre presque identique depuis trois ans.

Monsieur le Maire a félicité les parents et a affirmé que le nombre de naissances, par rapport au nombre d'habitants sur la Commune, est très satisfaisant.



Monsieur le Maire a remis un cadeau aux nouveaux bébés

Des nouveaux Noyellois accueillis par le Conseil municipal dimanche 1^{er} mars

Comme chaque année, la Municipalité a invité les nouveaux Noyellois venus s'installer sur notre Commune en 2014, pour leur souhaiter la bienvenue.

C'est à la maison des associations que nos invités se sont réunis. Après avoir diffusé une brève vidéo qui présente Noyelles-les-Vermelles, Monsieur le Maire a fait l'éloge de

sa Commune en indiquant que toutes les tranches d'âge s'y sentiront à leur aise, grâce aux nombreuses structures communales. Il a déclaré que la population noyelloise est une population jeune dont 30% a moins de vingt ans, et que les structures municipales sont diverses pour accueillir cette tranche de la population : la crèche, le Relais Assistantes Maternelles en partenariat avec le SIVOM, l'école Pierre Baudel avec 13 classes, la garderie périscolaire et les nombreuses associations proposant des activités pluridisciplinaires. Parmi certains échanges avec la population, la question d'une pharmacie a été évoquée. Monsieur le Maire a expliqué que notre population n'atteint pas les « quotas » requis pour permettre la création d'une pharmacie, mais d'autres possibilités seront recherchées. Monsieur le Maire a terminé cet entretien en remettant un Guide pratique du Noyellois à chaque famille.



10/01 Nous sommes Tous Charlie

Suite aux événements tragiques du 7 janvier 2015, Monsieur le Maire a organisé un rassemblement de la population en Mairie. Après un discours poignant, il a invité les participants à déposer une rose blanche au pied d'un panneau « Je suis Charlie », et à écrire leurs condoléances dans un cahier, qui a été envoyé au siège de Charlie Hebdo.



07/03 Médaille de la ville

Monsieur le Maire a profité de la Cérémonie de citoyenneté du 7 mars dernier pour remettre à Monsieur Deudon la médaille de la ville pour son service bénévole de 31 ans au sein du CCAS de la Commune.



16/01 Meilleurs vœux à nos amis Allemands

Une délégation s'est rendue en Allemagne afin d'assister aux vœux de Bernd Pohlers, Maire allemand de notre ville jumelée de Waldenburg. Monsieur le Maire a prononcé quelques mots à cette occasion et a invité les deux villes à perpétuer leurs échanges.

25/01 Concert du Nouvel an

Comme chaque année, la Commune a invité l'orchestre philharmonique de Bruay-la-Buissière pour le concert du Nouvel an. Au programme des oeuvres de Mozart, Stravinski ou Strauss qui ont su fédérer les Noyellois et les populations environnantes. A l'issue du concert, le public a pu échanger avec les musiciens dans un esprit de convivialité.

08/03 La Municipalité a célébré le premier baptême civil de l'année

La petite Paola Nadéra Mammarella entourée de ses parents, parrain et marraine et sa famille a été baptisée civilement devant Monsieur le Maire, le dimanche 8 mars 2015.





Bernard Pezé et André Crampon sur le chantier du dallage des trottoirs, Rue des Résistants

Les services techniques : un service aux actions multiples

Les services techniques sont incontournables pour mener les travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments, mais aussi des espaces publics (voirie, espaces verts). C'est aussi à eux que la Municipalité fait appel pour répondre aux différents problèmes posés sur la Commune.

En place depuis 1985 et dirigée aujourd'hui par Monsieur Jean-François Bos, l'équipe technique est composée de 12 personnes, qui selon leur secteur d'activités, répondent aux différentes missions de la Commune en œuvrant au quotidien pour améliorer le cadre de vie des Noyellois. Les Services techniques ont plusieurs rôles majeurs. En effet, rares sont les projets ou événements qui ne nécessitent pas leur intervention. Ainsi, ils suivent les grands travaux et projets de la Commune, qu'ils soient confiés ou non à un prestataire extérieur.

UNE ORGANISATION EN 5 SECTEURS D'ACTIVITÉS

Avec un planning hebdomadaire ou à la journée, le travail des équipes techniques est regroupé en 5 secteurs d'activités :

1. La préservation et l'entretien de la voirie communale : Les agents participent à l'entretien des routes et des trottoirs, effectuent des réparations d'urgence (signalisation, mobilier urbain) et répondent parfois, aux réclamations d'administrés.



Christian Martin sur le chantier du dallage des trottoirs de la Rue des Résistants

2. Le soutien logistique aux manifestations municipales : En collaborant avec le régisseur des salles communales, Monsieur Francis Fichaux, les services techniques préparent la salle des fêtes lors d'un événement municipal tel que : les voeux à la population, les banquets ou les jours d'élection. Ils peuvent également participer aux installations diverses des manifestations associatives



Bernard Pezé et André Crampon en train de monter les isoloirs pour les élections

3. La valorisation et l'entretien des espaces verts, sportifs et du fleurissement de la Commune : Dans un souci d'écologie et au moyen d'outils adaptés, l'équipe technique s'occupe du désherbage des parterres et de la taille des arbustes.



Jean-Paul Lagneau et Francis Krawczyk entretenant les massifs noyellois

4. L'entretien et la maintenance des bâtiments communaux : L'entretien des bâtiments communaux est effectué par une équipe de trois agents d'entretien (qui feront l'objet d'un article dans le prochain numéro) tandis que les agents techniques s'occupent de leur réhabilitation.



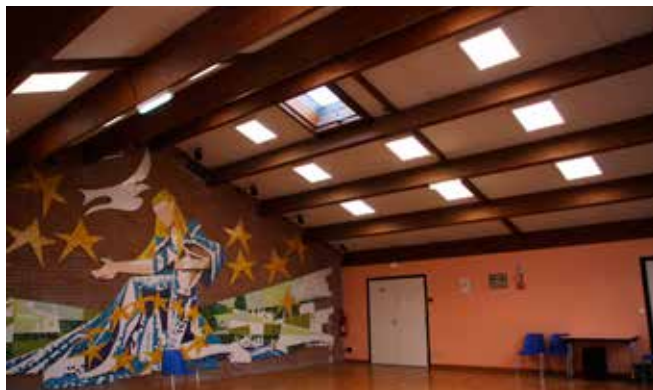
Alain Westrelin et Manuel Delcroix en activité de peinture murale

5. Le suivi de l'intervention d'entreprises extérieures exerçant sur la Commune : La Commune travaille en partenariat avec de nombreuses entreprises communales ou non, ainsi qu'avec des services de structures intercommunales, notamment le SIVOM des 2 Cantons qui intervient sur l'ensemble des pannes et mises à niveau des éclairages publics, sur l'élagage des arbres et la tonte des pelouses et possède du matériel spécifique que nos services techniques peuvent emprunter sous demande explicite.

Agents techniques municipaux depuis 15 ans pour les plus anciens, les services techniques ont participé à de nombreux chantiers : peinture aux écoles, modification des espaces verts, restauration des chapelles, entretien des bâtiments communaux, restauration de la Mairie en 2012, rénovation de l'église en 2013, ou plus récemment la rénovation du gîte communal avec les travaux de préparation, la peinture et la pose de revêtement de sol.

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2015 POUR NOS SERVICES TECHNIQUES

- Éclairage LED à la salle Europa pour réduire les coûts de consommation.
- Réaménagement du dallage des trottoirs, Rue des Résistants.
- Modernisation du gîte communal (Cf article en page 6)
- Rénovation des menuiseries municipales avec une entreprise extérieure.
- Changement des toitures aux écoles.



Les éclairages LED de la salle des fêtes Alain Carré sur le chantier de dallage, Rue des Résistants



Le dallage Rue des Résistants

En mars, nos équipes techniques se sont relayées, Rue des Résistants afin de remettre à niveau le dallage des trottoirs pour la sécurité des usagers. Au programme : retirer les dalles, enlever les racines envahissantes et repositionner les dalles. Un travail qui a nécessité plusieurs semaines.



Le dallage Rue des Résistants avant/après

Village fleuri depuis 2004

Notre village détient deux fleurs au concours Villes et villages fleuris en grande partie grâce à nos services techniques. En effet, de mai à octobre, ils s'occupent de décorer notre Commune de fleurs et s'engagent à entretenir ces décorations florales pendant toute la période estivale. Par ailleurs, nous invitons chaque année nos habitants à contribuer au fleurissement de notre village en participant au concours des maisons fleuries, organisé par la Municipalité.





Monsieur Maréchal, président du club en compagnie du président du club de Berck de Madame Creton et de Monsieur le Maire

Cette année, le club des aînés noyellois a soufflé ses 40 bougies

Dimanche 15 février, le club des aînés noyellois, créé en 1975, s'est réuni pour un banquet en la salle Europa, afin de fêter ses 40 ans d'existence.

Orchestré par le groupe « Los Muchachos », le club des aînés noyellois a organisé un repas anniversaire en compagnie de ses membres et du club de Berck. Avant de débiter le repas, Monsieur Joël Maréchal, Président de l'association, a remercié les invités d'être venus en nombre et a prononcé un discours : « Le Club fête aujourd'hui ses 40 ans et a connu de nombreux bons moments depuis sa création. Les voyages, les sorties, les événements que nous réalisons chaque année permettent de faire vivre cette association auprès de ses adhérents » déclare-t-il. Avant de passer la parole à Monsieur



Bureau de 1976 lors de la première assemblée générale du Club des aînés.

le Maire et au président du club de Berck, il conclue en souhaitant que le Club vive encore 40 belles années. Puis un délicieux repas a ravi les papilles des convives.

Le club de loisirs du 3^e âge est né en 1975 sous la présidence de Monsieur Augustin Robin. Les membres se réunissaient alors, les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois. Depuis 40 ans, le club organise des banquets inter-clubs, des repas, des expositions-vente, des chorales ou encore des concours de belote. Nos aînés font aussi de nombreux voyages : la région du Nord-Pas-de-Calais le centre historique minier à Lewarde, (...), la ville de Reims, le parc Astérix, et aussi les Iles Baléares !

Depuis 1975, six présidents se sont succédés :

- Monsieur Augustin Robin (1975-1978),
- Monsieur Benjamin Harris (1978-1981),
- Monsieur Maurice Azalot (1981-2001)
- Madame Gisèle Creton (2001-2008),
- Monsieur Daniel Frère (2008-2010)
- Monsieur Joël Maréchal (depuis 2010).

INFO EN PLUS:

Le club des aînés se réunit tous les jeudis après-midi à la salle Emilienne Moreau, Rue Thorel. Pour plus de renseignements rendez-vous sur place.



Les nombreux invités réunis à la salle Europa pour un banquet musical à l'occasion des 40 ans du Club des aînés

Découvrez trois activités de la MJC



Les adhérents du club de musculation se retrouvent deux fois par semaine à la salle de musculation.

Le printemps est là et il est temps pour nos Noyellois de travailler leur silhouette. Et les activités ne manquent pas sur la Commune. Ce trimestre nous nous sommes axés sur trois activités de la MJC noyelloise : la musculation, le fitness et le hip-hop.

LA MUSCULATION, UNE PRATIQUE APPRÉCIÉE DES ADHÉRENTS

La MJC compte une section musculation depuis les années 90. Depuis 2013 elle a réouvert ses portes et elle connaît un franc succès. Animée par Yohann Martel, un bénévole noyellois, la section ouvre deux fois par semaine au sous-sol de la salle Europa. Lorsque l'on demande aux adhérents comment ils ont connu le club de musculation de la MJC, le bouche à oreilles revient souvent sur « le tapis ».

« C'est un copain qui m'en a parlé, et voici maintenant deux ans que je viens régulièrement » nous informe Aurélien Friedrich, 17 ans. David Dumont, 40 ans, inscrit au club depuis 2013, nous confie : « Au début nous étions peut-être six. Aujourd'hui, nous sommes une quarantaine dont une dizaine de filles ». Parmi les pratiquants, chacun travaille selon son rythme et ses envies sur les différents agrès. Toutes sortes de machines sont disponibles pour travailler les muscles des bras, des cuisses, les abdominaux... « Avant j'allais dans les clubs de musculation de proximité qui sont beaucoup plus chers avec certes, un équipement professionnel. Ici c'est différent, l'équipement est semi-professionnel mais le principal y est » déclare Philippe Billeret 53 ans. « L'ambiance est très conviviale, c'est un rendez-vous plaisant et incontournable » continue Vincent Copin, 17 ans.

Le parc de machines est très utilisé et récemment un tapis de course a été acquis, financé par la subvention



municipale. La volonté de renouveler le matériel est désormais très présente. Ainsi le club organise régulièrement des tombolas et fait des appels aux dons.

RETOUR DU FITNESS

Depuis l'arrivée des cours de zumba en 2012, la MJC avait décidé d'arrêter ceux de fitness. Suite à la demande grandissante des adhérentes, les cours de fitness ont repris depuis septembre 2014. Animés par Madame Michèle Cornet, ce sont 18 femmes qui se rendent le mardi soir, à la salle Europa, pour une heure de cours. Au rythme d'une musique actuelle et qui donne envie de bouger, le cours permet de brûler des calories avec la pratique d'abdominaux, de renforcement musculaire, de step et d'étirements, le tout dans une ambiance sympathique et amusante.



LE HIP-HOP, UN SUCCÈS GRANDISSANT

Cette année marque le retour des cours de hip-hop. Florent Cocquerez accueille le mercredi après-midi les



enfants et le vendredi soir les adultes, pour des cours à la salle des sports.

L'animateur avait déjà donné des cours sur la Commune avec la MJC en 2011-2012. Les inscrits pratiquent essentiellement du *New Style* (hip-hop debout).



INFOS EN PLUS

- La salle de musculation est ouverte tous les mardis et jeudis soir de 18h30 à 19h30 Lieu : Sous-sol de la salle Europa, accès grilles bleues (à côté de la Mairie)
Cotisation annuelle : 40€
- Les cours de fitness se déroulent tous les mardis soir de 18h30 à 19h30 à la salle Europa.
Cotisation annuelle : 50€
- Les cours de hip-hop s'effectuent à la salle des sports.
 - Pour les 8-11 ans, les cours se déroulent le mercredi après-midi de 15h45 à 16h45
Cotisation annuelle : 60 €
 - Pour les plus de 16 ans, les cours se déroulent le vendredi de 19h30 à 21h00
Cotisation annuelle : 80 €

<http://mjc-noyelleslesvermelles.fr>

RETOUR SUR

01/02 Assemblée générale des Médaillés du travail

Les médaillés du travail se sont réunis pour leur assemblée générale en présence de Monsieur le Maire, du Conseil municipal et de ses adhérents. Ils ont dressé le bilan de l'année écoulée, des manifestations organisées et de la sortie au village Saint Joseph, qui a été une réussite. Aujourd'hui l'effectif de l'association est de 86 adhérents, en comptant 3 démissions, 2 décès et 6 nouvelles inscriptions.

Nouveau bureau

Président : André Pruvost

Vice-présidente : Françoise Brenner

Trésorier : Daniel Frère

Trésorière adjointe : Arlette Brevière

Secrétaire : Yves Griboval

Secrétaire adjointe : Christine Depraeter

Manifestations prévues en 2015 :

Repas de la fête du travail le 1^{er} mai (ouvert à tous)

Concours de pétanque le 9 mai (ouvert à tous)

Spectacle patoisant le 4 octobre (groupe à définir)

Repas des médaillés le 18 octobre (ouvert à tous)

Participation aux manifestations tels que le téléthon ou la fête nationale.



19/02 Assemblée générale du club du 3^e âge

Comme chaque année le club du 3^e âge s'est réuni pour son assemblée générale en présence des adhérents, du bureau et de Monsieur le Maire.

Président : Joël Maréchal

Vice-présidente : Evelyne Fremaux

Trésorier : Elisabeth Guillemant

Trésorier adjoint : André Galvaire

Secrétaire : Daniel Frère

Secrétaire adjoint : Gérard Robiez

Membres du bureau :

Michel Leclercq

Gisèle Creton

Roseline Frère

Brigitte Maréchal

Adrien Dupont



RETOUR SUR

21/02 Soirée de gala pour Variations

Pour leur 15^e année d'existence, l'association Variations a organisé une soirée de gala. Au programme, les groupes de musique *Lezardtéziens* et *Lily le groupe* ainsi que l'humoriste Anais Petit. Encore une soirée réussie et certains ont déjà programmé sur leur calendrier le prochain gala.



28/02 Eden fait son disco

Samedi 28 février se tenait le repas annuel de l'association Eden. Les 160 personnes présentes ont assisté à un spectacle de qualité aux couleurs des chansons de ABBA. Après un spectacle dédié aux années disco, un succulent repas a été servi et la soirée s'est poursuivie sur des airs entraînants, invitant les convives à danser. Une soirée très réussie.



05/03 Fête des grands-mères

Le club des aînés de la Commune a eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Maire et Madame Dupont, le 5 mars dernier, lors de leur après-midi détente. Comme le veut la tradition depuis quelques années, chaque «Mamie» s'est vue remettre un bouquet de printemps en l'honneur de la fête des grands-mères. Un petit aparté dans les parties de cartes qui reste toujours apprécié de nos aînées.

06/03 Soirée Zumba fluo

Ce vendredi 6 mars, la MJC organisait un cours de zumba de deux heures à la salle Europa. Animé par M^{elle} Mailany, les participants se sont bien amusés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Afin de vous orienter vers des oeuvres et des lectures passionnantes, nos bibliothécaires vous donnent les dernières infos culturelles et leurs coups de cœur. Les livres proposés sont évidemment tous disponibles dans notre bibliothèque municipale.



Populaire pour ses romans sentimentaux, Katherine Pancol, écrit son premier romane en 1979 : *Moi, d'abord* qui connaît un succès avec une vente de 300 000 exemplaires. En 2006, son roman *Les Yeux jaunes des crocodiles* la propulse à nouveau au sommet des listes des meilleures ventes. Vendu à près de deux millions d'exemplaires, traduit en 31 langues, ce roman reçoit le prix Maison de la Presse en France, un prix des Lecteurs en Allemagne et un prix de littérature contemporaine en Russie en 2007. Un succès que ne démentiront pas les deux autres livres de la série : en 2008, *La Valse lente*

des tortues et en 2010 *Les Écureuils de Central Park sont tristes le lundi*. Cette trilogie nous parle des hommes. Et des femmes. Celles que nous sommes, celles que nous voudrions être, celles que nous ne serons jamais, celles que nous deviendrons peut-être. C'est l'histoire d'un mensonge. Mais aussi une histoire d'amour, d'amitiés, de trahisons, d'argent, de rêves. C'est plein de rires et de larmes... C'est la vie ! A la lecture des trois romans, les titres deviennent riches de sens une fois que l'on a découvert l'intrigue de chaque volet. C'est ainsi que les crocodiles font référence à la mort

du mari de l'héroïne, Joséphine, tandis que les tortues soulignent le déclin d'Iris, la soeur de l'héroïne, et que les écureuils de Central Park marquent la réconciliation de Gary et Hortense, la fille de Joséphine. En 2014, Katherine Pancol revient avec une nouvelle trilogie : *Muchachas*. Les filles mènent la danse dans ce roman. Des filles qui inventent, s'enflamment, aiment. Des filles qui se battent pour la vie. Ces filles-là sont intrépides. Elles ne demandent rien aux autres. Tout à elles-mêmes. C'est le plus sûr moyen pour avancer, inventer, s'inventer. Des histoires qui zigzaguent de Paris à Londres, de New York à Miami, de Saint Chaland à Cuba, des ferrailleurs bourguignons à l'univers de la mode et aux studios de musique.



MAISON DES ASSOCIATIONS
(1^{er} étage avec ascenseur)

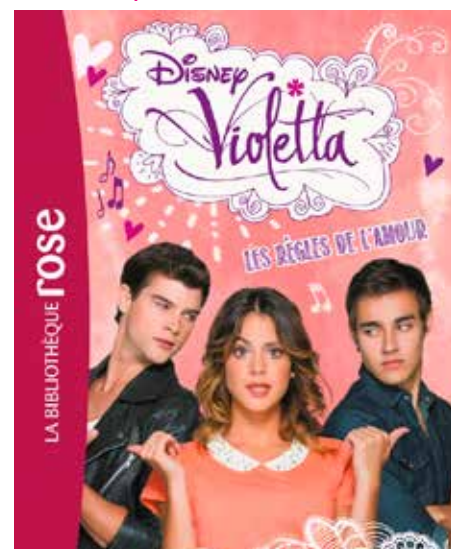
LUNDI de 15h00 à 18h00

MERCREDI de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

VENREDI de 17h00 à 18h00

SAMEDI de 10h00 à 12h00

Violetta est une série télévisée argentine, c'est LA Star du moment auprès des jeunes ados, qui peuvent également retrouver les aventures de leur héroïne en livres dans la collection bibliothèque rose.



L'histoire: Au début de la série, Violetta est âgée de seize ans. C'est une jeune fille talentueuse, mais timide, qui a hérité de la voix de sa mère, une chanteuse très populaire décédée lorsque Violetta n'avait que cinq ans. Violetta rentre dans une célèbre école des arts de la scène, sans que son père ne soit au courant, une toute nouvelle vie s'offre à elle. Elle découvre les joies de l'amitié et de l'amour mais également de terribles secrets sur sa propre famille.



Le centre de loisirs de Noyelles-les-Vermelles en visite au salon de l'agriculture de Paris.

Le centre de loisirs, en sortie au salon de l'agriculture

Le centre de loisirs de Noyelles-les-Vermelles est ouvert à chaque période de vacances scolaires (excepté les vacances de Noël) et diversifie ses programmes pour le plaisir des enfants.

L'accueil de loisirs communal est mis en place par la Commune afin d'offrir aux parents et aux enfants noyellois un service de proximité pendant les vacances. Situé Rue Florentin Thorel dans les locaux de la garderie périscolaire, vos enfants sont encadrés par un personnel communal qualifié. Lors des vacances de février 2015, une trentaine d'enfants se sont retrouvés chaque semaine. Comme toujours, Sophie Lelu et son équipe ont rivalisé d'imagination pour varier les plaisirs et offrir aux enfants des activités épanouissantes et distrayantes.

La première semaine, le centre aéré a proposé une journée au salon de l'agriculture, une première pour le centre. Les enfants sont revenus ravis de leur voyage. La deuxième semaine, ils sont allés au cinéma voir *Les chevaliers du Zodiak*, *Maya l'abeille* ou *Les nouveaux héros*. Les enfants ont aussi pratiqué de nombreuses activités, des plus classiques (confection de bracelets en capsules, de

décorations avec des CDs, de masques de vaches), aux plus sportives (avec des jeux collectifs à l'extérieur).

MODALITÉS D'INSCRIPTION



Les enfants inscrits au centre de loisirs en séance de jeux collectifs.

Vous souhaitez inscrire vos enfants au centre aéré ?

Pour les petites vacances (Toussaint, Février et Pâques) :

Le centre de loisirs est ouvert aux enfants âgés de 4 à 11 ans du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, pendant 2 semaines. Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie les après-midis. Les tarifs sont de 23 € (pour les familles dont les revenus de l'année n-1 sont inférieurs à 20 000 €), 25 € (pour les familles dont les revenus de l'année n-1 sont compris entre 20 000 € et 30 000 €) et 27 € (pour les familles dont les revenus de l'année n-1 sont supérieurs à 30 000 €).

Pour les grandes vacances :

Le centre aéré est ouvert aux enfants âgés de 4 à 14 ans pendant 3 semaines en juillet du lundi au vendredi de 9h à 17h (garderie possible). Les dossiers d'inscription et les tarifs seront donnés ultérieurement.

INFO EN PLUS :

Pour les vacances de Pâques, les deux grandes sorties seront équitation et cinéma. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes jusqu'au 18 avril !



Les adolescents ont pratiqué plusieurs sports collectifs sur trois après-midi

Nouvelles recrues pour cette nouvelle session « sports vacances ».

Pour les vacances de février, la Municipalité a organisé des sessions de « sports vacances ». Alexis Blanchoz, Valentin Bzdynga, Lenny Davigny, Léo Edmond, Noémie Gareau, Hugo Labitte, Loane Leclercq, Sahteene Bacro-Ricq et Clément Szezephowski ont pu approcher plusieurs sports, alternés sur trois après-midi : handball, badminton, tennis de table, tchoukball et football. Des après-midis très appréciées de ces Noyellois.

RAPPEL :

Le « sport vacances » se déroule pendant les vacances scolaires et est réservé aux Noyellois de 12 à 16 ans, pour la somme de 10 €.

INFO EN PLUS :

Les prochaines sessions auront lieu la deuxième semaine des vacances de Pâques, la première semaine de Juillet et la dernière semaine d'Août. Renseignements auprès de Mathieu Jazdzweski.



Envie de rejoindre le Comité de jumelage ?



Cette année encore un séjour est organisé conjointement par les municipalités française et allemande pour les jeunes de 12 à 14 ans du 7 au 16 juillet 2015.

Basé sur les échanges culturels, ce séjour représente une occasion unique pour les jeunes de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de faire connaître leur mode de vie.

Les bénéfices des manifestations du Comité de jumelage, sont exclusivement consacrés aux échanges avec nos villes jumelées tels que ces séjours franco-allemands.

Toutes ces manifestations nécessitent une lourde organisation et la présence de nombreuses personnes pour assurer l'accueil, l'encadrement, les déplacements et le service des repas.

Toutes les personnes souhaitant aider le Comité de jumelage dans ses tâches, sont les bienvenues et peuvent se faire connaître auprès du service communication de la Mairie ou auprès de Monsieur le président du Comité de jumelage, Jean-Paul Copin au 06 76 84 28 38.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Nous souhaitons rappeler aux enfants les dangers que peut représenter la circulation aux abords de l'école. Il est important d'emprunter les passages piétons et les trottoirs. Par ailleurs, les parents ne doivent pas stationner ou immobiliser leur voiture Rue Piquart et adapter leur vitesse aux abords des écoles.



La Municipalité participe au « Coup de Pouce » du département

Le département du Pas-de-Calais a décidé de donner un « Coup de pouce » aux jeunes de moins de 25 ans pour faciliter leur mobilité en contrepartie d'un engagement citoyen.

Ce « Coup de Pouce » d'une valeur de 500 € est destiné à financer une grande partie des heures de conduite obligatoire dès l'obtention du code de la route, en contrepartie de 40 heures d'activités « citoyennes » et bénévoles (à dimension sociale, solidaire, humanitaire, culturelle ou sportive) dispensées au sein d'une structure à caractère associatif, communal ou intercommunal dans le Pas-de-Calais. Les jeunes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un complément global de 200 €.



La Municipalité a décidé de participer à cette action en proposant aux Noyellois des heures d'engagement citoyen en collaboration avec l'auto-école **Plein-Phares** de Noyelles-les-Vermelles. Les jeunes pourront être affiliés à une association (culturelle, sportive ou aide sociale), à la bibliothèque municipale (avec de la lecture ou des cours d'informatique), aux Temps d'Activités Périscolaires, au centre de loisirs, à la maison de retraite. Les heures seront à effectuer dans un souci d'aide à la personne. Pour plus de renseignements, rendez-vous en mairie auprès de la Direction Générale des Services, sur le site <http://jeunesdu62.fr/Ma-mobilite/Coup-de-pouce-Permis-de-conduire-Engagement-citoyen> ou auprès de l'auto école **Plein-Phares** située Avenue de Paris à Noyelles-les-Vermelles.

Les nouveaux électeurs



Solène Masset est l'une des nouvelles électrices de Noyelles-les-Vermelles

Des élections se sont déroulées les 22 et 29 mars dernier (*voir résultats page 9*). Monsieur le Maire a donc souhaité perpétuer la tradition de devoir civique : remettre leur carte aux jeunes électeurs de 18 ans.

Samedi 7 mars en Mairie, Monsieur le Maire en compagnie de quelques conseillers, de Monsieur Molin et Monsieur Deudon, membres de la commission de révision des listes électorales, ont remis aux jeunes Noyellois leur carte d'électeur ainsi qu'un livret du citoyen.

Le judo de la MJC

Bon comportement des judokas de la section initiation judo de la MJC, lors d'une compétition amicale à Mazingarbe. Malgré le stress et une montée d'adrénaline, les judokas noyellois n'ont pas démerité et sont revenus avec une médaille. Nos félicitations à Ashley Breton pour l'obtention de sa ceinture noire 1^{er} dan. Ashley a débuté le judo à la MJC et s'est ensuite tournée vers un club voisin. Toutefois, elle reste fidèle à son club d'origine en apportant chaque semaine son aide à Luc Samaille pour les entraînements.



20/02 Dernier jour des TAP à la patinoire

Le dernier jour des TAP avant les vacances d'hiver, les encadrants municipaux affectés aux TAP ont emmené les enfants à la patinoire de Vermelles. Bien que la météo n'ait été clémente, cela n'a pas empêché les enfants de s'amuser et de découvrir les joies de la glisse.



L'ASN au top

- Bons résultats d'ensemble des pré-débutants très nombreux (près de 40 jeunes).
- Les Débutants U9 et U8 continuent brillamment leur apprentissage.
- Les Poussins équipe 1 ont terminé premier de la 1^{ère} phase et joueront en excellence pour les matchs retours.
- Les Poussins équipe 2 ont terminé 3^e de leur poule et essaieront de faire aussi bien que la seconde phase.
- Les Benjamins ont remporté deux tournois et ont terminé second de leur poule en 1^{ère} phase et continueront en excellence au match retour.
- Les moins de 15 ans alternent le bon et le moins bon et sont 4^e au classement.
- Les moins de 18 ans sont toujours invaincus et sont presque passés en coupe d'Artois avec un match contre une équipe de 4 divisions supérieures.
- Les Seniors doivent continuer les matches retours et sont actuellement premier de leur groupe. Continuez avec le même enthousiasme pour le reste du championnat.
- Les Vétérans sont 3^e de leur poule avec des matches très difficiles mais ils possèdent une très bonne mentalité.

Nous souhaitons à tous une très bonne fin de saison.

Marc Dufour, président de l'ASN

Monsieur Jean Bialek : Allemand naturalisé Français et devenu mineur

Prisonnier Allemand sur le terrain d'aviation de Lechfeld, Jean Bialek a été vendu à la France comme dommage de guerre en 1945 pour les Américains. Nous l'avons rencontré dans sa maison des mines, Rue de Vermelles, afin qu'il nous conte son histoire de mineur.



Monsieur Jean Bialek aux côtés de Monsieur le Maire à son domicile, Rue de Vermelles.

Après être avoir été vendu à la France par les Américains, Jean Bialek est devenu prisonnier français. Il est alors affecté pendant 3 ans au « Camp Russe » adossé à la fosse 11 de Bully-les-Mines. La première semaine après son arrivée, Jean Bialek et d'autres prisonniers ont été nourris aux haricots matin, midi et soir. Un jour il rencontre un médecin des houillères qui le déclare « apte » pour le travail à la mine. Il se retrouve mineur, prisonnier, à la fosse 8 d'Auchy-les-Mines pendant deux ans et demie.

LA BARRIÈRE DE LA LANGUE VITE ÉCARTÉE

En 1945, alors qu'il est prisonnier, il est difficile pour lui de se faire comprendre. Pour essayer d'y remédier, il décide de prendre des cours d'anglais avec un instituteur tous les soirs. Mais ce n'est que plus tard, lors de son affectation aux mines d'Auchy-les-Mines, que Jean Bialek, mineur par obligation, décide d'apprendre le français : « Je n'allais tout de même pas demander aux français de parler allemand ! » nous précise-t-il. Ainsi il a fait

comprendre comme il a pu à un jeune galibot, qu'il devait l'aider à apprendre cette langue indispensable pour communiquer. «Le lendemain, le jeune galibot est revenu avec un dictionnaire et chaque soir et nuit, j'annotais sur papier les mots dont j'avais besoin pour me faire comprendre. Tous les matins, je m'entraînais à la prononciation de ces mots, aidé du galibot», relate Jean Bialek. En six semaines, il est considéré comme bilingue, ce qui lui apporte certains avantages. Les prisonniers allemands remontaient de la fosse les derniers et Monsieur Bialek, désigné comme «interprète» pouvait remonter dans les premiers afin d'être disponible pour accueillir ses camarades allemands et traduire leurs compte-rendus de la journée.

UNE CARRIÈRE OÙ IL GRAVIT LES ÉCHELONS

Fin 1947, Jean Bialek s'engage, avec un petit groupe d'hommes, comme travailleur libre. A partir de ce moment, et après un an de travail, il pouvait choisir d'aller vivre dans n'importe quelle ville de l'hexagone ou même de retourner dans son pays d'origine. Mais le jeune homme décide de rester dans le Pas-de-Calais car il avait trouvé celle qui deviendrait sa femme.

Après avoir été dix ans ouvrier, il rentre à l'école des cadres pour une durée de trois ans, afin d'obtenir son examen et devenir agent de maîtrise. Puis il est affecté à la fosse 9 d'Annequin en tant que surveillant. Monsieur Bialek a travaillé jusqu'en 1977 où il a fini porion à la fosse 13 de Lens-Hulluch.

ANECDOTES ET SOUVENIRS

« J'avais la côte » raille Monsieur Bialek, « A l'époque où j'étais prisonnier à la fosse 8, et que j'étais étiqueté comme interprète allemand, de nombreuses personnes se sont soucies de mon « bien-être ». En tant que prisonnier, la nourriture était plus pauvre que celle des travailleurs libres. Mais les Français de la fosse se sont montrés très humains en m'octroyant de manger leurs tartines, en m'apportant à manger ou des cigarettes. Bien sûr, tout ça dans la plus grande discrétion » déclare-t-il.

Ainsi, il s'est rendu compte de la bonté de chacun malgré les temps qui couraient. Malheureusement, il y avait des exceptions. En effet, il se souvient du 3 décembre 1946, où il a accompagné un collègue, parti boire de l'eau à la chaufferie de la fosse. « Alors que j'attendais le retour de mon collègue, j'ai sympathisé avec un chauffagiste et une jeune fille qui raccommoait des vêtements. Mais je ne m'étais pas aperçu que mon collègue était reparti et très vite la sentinelle sénégalaise qui nous accompagnait, est venu me trouver. Il m'a alors accusé de viol contre la jeune fille et j'ai été roué de coups de pieds et de cross puis mis en prison » révèle Monsieur Bialek. Pour cet acte inventé, Jean Bialek a passé pas moins de six fois devant le tribunal de guerre, et a été relâché six mois plus tard, faute de preuves. Plus tard, il a appris que la jeune fille n'a jamais reconnu les dires de la sentinelle de Monsieur Bialek et que le chauffagiste a témoigné en sa faveur. Lorsqu'il est devenu travailleur libre, il est allé trouver la famille de cette fille, Mireille Lefebvre, à qui il a causé de nombreux soucis involontairement, afin de s'excuser de l'injustice qu'elle a subie. Le 18 mai 1948, elle est devenue sa femme et ils ont eu deux filles, Jeannine et Christine, quatre petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

COUP DE GRISOU, ACCIDENTS ET SILICOSE

Lorsque nous avons demandé à Monsieur Bialek d'évoquer le grisou et les accidents, il avoue ne pas avoir assisté à un coup de grisou : « Je n'ai jamais été confronté au grisou mais ce n'est pas pour autant que je ne connais pas ce fléau car à la fosse 13 j'étais chargé de le détecter » nous conte-t-il. Quant aux accidents, il se souvient d'un homme rongé par l'alcool et qui s'est suicidé en se jetant dans la fosse. « A la fosse 9, nous avons connu un éboulement où deux ouvriers ont été piégés. Nous avons passé trois jours et trois nuits à déblayer l'accès afin de les sauver » se souvient Jean Bialek.

Pour la silicose, les appareils respiratoires parlent pour lui. Victime de la maladie du mineur, il a été diagnostiqué comme personne silicosée à 80% et est sous oxygène 20h/24h.

Âgé aujourd'hui de 90 ans, Jean Bialek reste une figure de notre Village.



DOSSIER BUDGET 2015

Budget 2015 : Des investissements soutenus en parallèle d'une gestion optimisée

Le 31 mars 2015, le Conseil municipal a approuvé le budget primitif de la ville pour une nouvelle année. A travers ce dossier, nous avons choisi de vous présenter, de manière simple et pédagogique, les grands projets de l'année qui caractérisent Noyelles-les-Vermelles.

Cette année le budget de la Commune s'élève à 4 593 123 € dont 1 091 061 € dédiés aux investissements. A travers ce budget, Noyelles-les-Vermelles maintient ses plans d'actions électorales et d'évolution 2010/2020, en continuant de gérer au plus juste ses coûts de fonctionnement.

Chaque année la situation devient plus préoccupante avec des réductions des dotations de l'État (-10%) et des aides publiques diverses conjuguées à croissance économique faible. Pour autant, la Municipalité poursuit ses investissements afin de continuer le travail d'amélioration du cadre de vie général de la Commune. Concernant les taxes locales (taxe d'habitation et taxes foncières), la Municipalité a choisi de ne pas augmenter leurs taux. Ainsi seule la valeur locative attribuée par l'État a augmenté de 0,9 % par rapport à l'année 2014.

Nous vous proposons, à travers ce dossier, de découvrir les actions prévues pour 2015 à travers quatre catégories : Cadre de vie/travaux / sécurité, Enfance/jeunesse, Communication et culture/sport/vie associative.

dépenses d'investissement

1,091 M€

23,8%

**4,593
M €**

76,2%

dépenses de fonctionnement

3,502 M€

CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

CMIS

Le Centre Municipal d'Initiation Sportive continuera de proposer du sport pour les jeunes et les plus âgés.

MAINTIEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comme chaque année, la Municipalité attribuera une subvention à chaque association Noyelloise afin qu'elle puisse évoluer et continuer ses actions sur la Commune.



CADRE DE VIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

LE GÎTE COMMUNAL

Le gros chantier de l'année 2015 est la rénovation du gîte communal. Débutés depuis quelques semaines, les travaux représentent 27 % des investissements de la Commune et ont nécessité l'intervention d'une société extérieure et de nos services techniques. Un investissement qui doit permettre d'accroître et d'améliorer l'accueil de touristes ainsi que de favoriser des rassemblements familiaux sur notre Commune.

LES TOITURES AUX ÉCOLES

Les écoles maternelle et primaire ainsi que le préau et les sanitaires disposeront d'une nouvelle toiture pour la rentrée de septembre 2015.

MENUISERIES MAIRIE

La Mairie connaîtra aussi une rénovation importante au niveau des menuiseries extérieures. Presque la totalité des fenêtres seront changées contre une structure PVC avec double vitrage. Cette prestation représente 11 % de la part investissement du budget et a vocation à améliorer la qualité énergétique du bâtiment, ainsi que le confort des usagers.



SÉCURITÉ ÉCOLES

La Municipalité a également pour priorité de favoriser la sécurité aux abords des écoles en engageant des travaux afin de ralentir la vitesse des automobilistes et de sécuriser au maximum les passages piétons.

SIGNALÉTIQUE ET ÉCLAIRAGE

La Municipalité a voté la création de panneaux de signalisation des bâtiments communaux à intégrer dans tout le village. De plus, elle continue son développement des éclairages LED des bâtiments municipaux.

ENFANCE ET JEUNESSE

POURSUITE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION AUX ÉCOLES

Comme chaque année pendant les vacances estivales, les services techniques restaureront une classe des écoles. L'école maternelle étant terminée durant les vacances de 2014, c'est une classe de l'école primaire qui sera repeinte et réaménagée avec du mobilier neuf.

MAINTIEN DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Les activités périscolaires (TAP et garderie) et extrascolaires (centres de loisirs) seront maintenues.

DÉVELOPPEMENT DU MULTI-ACCUEIL

Le multi-accueil continuera son développement jusqu'à l'accueil du nombre d'enfants prévu pour la nouvelle structure (40 places).



COMMUNICATION

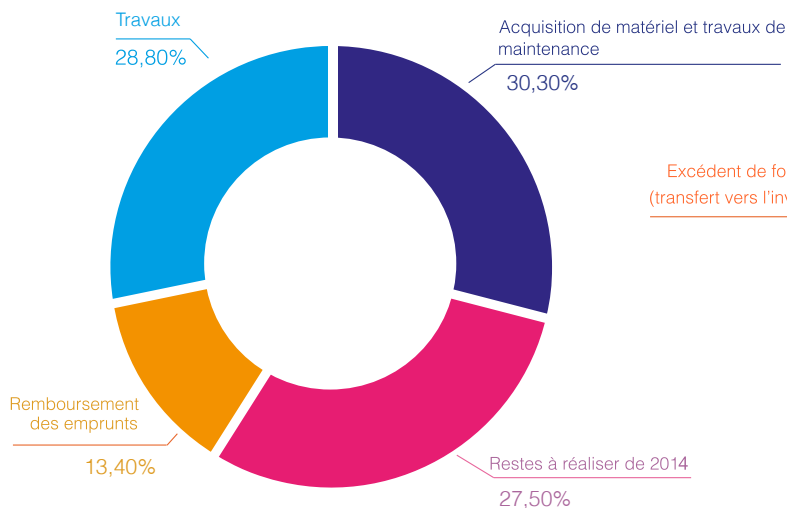
REFONTE DU SITE INTERNET COMMUNAL

Le gros projet de l'année 2015 en terme de communication sera la refonte du site Internet communal afin qu'il soit adapté à tous, plus efficace et facile d'utilisation.



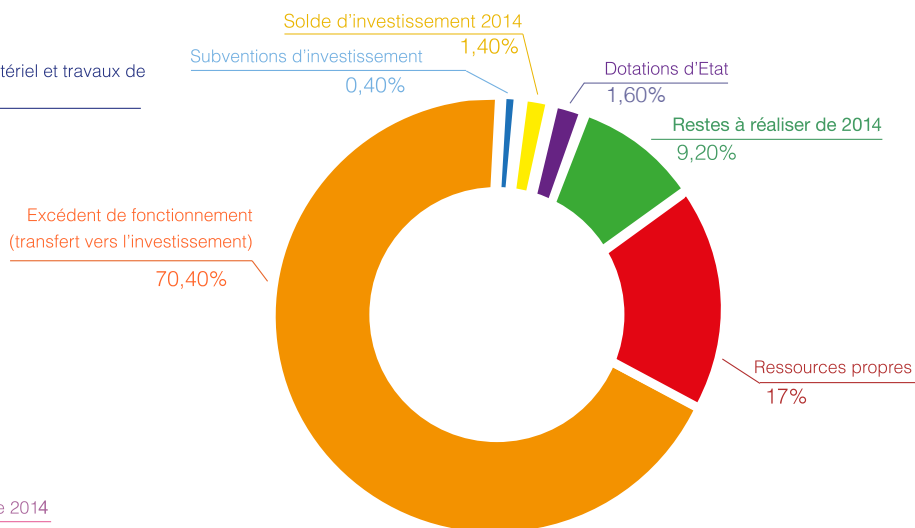
Investissement - DÉPENSES

Travaux qui contribuent à l'augmentation et à l'entretien du patrimoine communal (hôtel de ville, bâtiments publics, voiries), remboursement du capital des emprunts ou encore les travaux qui restent à réaliser de l'année 2014,...



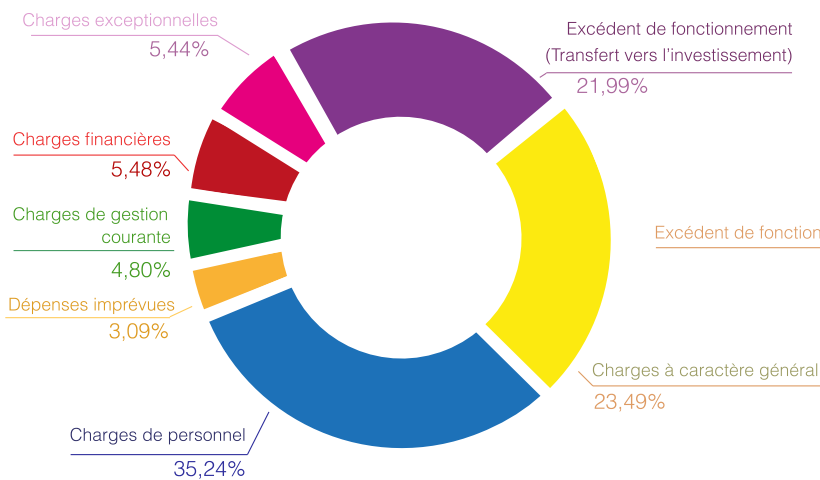
Investissement - RECETTES

Autofinancement, subventions et dotations reçues des organismes tels que l'État ou les établissements nationaux et départementaux, taxes d'aménagement, ...



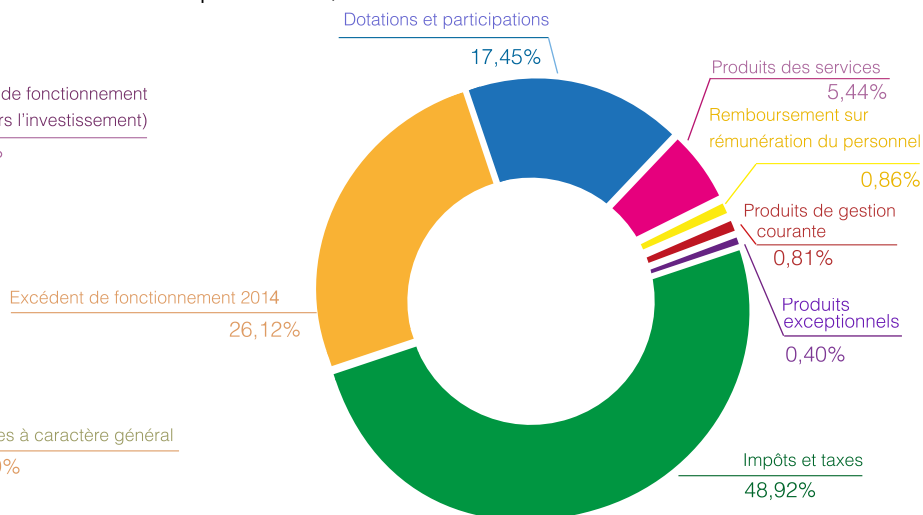
Fonctionnement - DÉPENSES

Subventions aux associations, réparations diverses, publications, formations, intérêts des emprunts, imprévus, bourses, cotisations et charges sociales diverses, salaires du personnel, indemnités des élus,...



Fonctionnement - RECETTES

Taxes d'habitation et foncière, revenus des immeubles et produits divers de gestion, dotations diverses, remboursement sur rémunération du personnel,



Estimation de la taxe d'habitation 2015

| Éléments de calcul | | Commune | Syndicat de communes (SIVOM) | Intercommunalité Artois-comm | Taxe spéciale d'équipement (Etat) | | |
|--|---|---------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|--|------------------------|
| Valeur locative brute | | 2805 | 2805 | 2805 | 2805 | | |
| Valeur locative moyenne | | 2695 | 2695 | 2695 | 2695 | | |
| ABATTEMENTS | • Général à la base | 15% 421 | 450 | % | 450 | POUR UNE HABITATION D'UNE VALEUR LOCATIVE BRUTE DE 2805 897€ pour 2015 (885€ en 2014) | |
| | • Personne(s) à charge | | | | | | |
| | - Par personne rand 1 ou 2 pour personne(s) | 10% | | 10% | | | |
| | - Par personne rand 3 ou + pour personne(s) | 15% | | 15% | | | |
| | • Spécial à la base | % | | % | | | |
| • Spécial handicapé | % | | % | | | | |
| Base nette d'imposition | | 2384 | 2805 | 2805 | 2805 | TOTAL DES COTISATIONS | 885 |
| Taux d'imposition 2015 | | 18,96% | 1,74% | 13,12% | 0,586% | | |
| Cotisation 2015 | | 452 | 49 | 368 | 16 | | |
| Rappel taux d'imposition 2014 | | 18,96% | 1,72% | 13,12% | 0,583% | Frais de gestion | +12 |
| Rappel cotisation 2014 | | 451 | 41 | 365 | 14 | | |
| Variation en valeur | | +1 | +8 | +3 | +2 | | |
| Variation en pourcentage | | +0,22% | +19,51% | +0,82% | +14,29% | | |
| ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2014 ET 2015 | | | | | | | |
| | | ANNÉE 2014 | ANNÉE 2015 | En valeur | En pourcentage | | |
| Somme à payer | | 883 € | 897 € | +14 € | +1,59% | | |
| LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 01 RÉGIME P | | | | | | | |
| Taux global 2000 | | Identifiant | Nature | DF | AFF | VL revalorisée | Montant de votre impôt |
| 23,59% | | XXXXXXXXXX | Maison | | H | 2805 | |
| Cotisation référence 2003 | | | | | | | 897€ |

Estimation des taxes foncières 2015

| Éléments de calcul | | Commune | Syndicat de communes (SIVOM) | Intercommunalité Artois-comm | Département | Taxe spéciale d'équipement (Etat) | | | |
|--------------------|------------|---------------|------------------------------|------------------------------|---------------|-----------------------------------|---|-----------------------|-----|
| PROPRIÉTÉS BÂTIES | Taux 2014 | 36,46% | 3,25% | 2,76% | 20,26% | 0,603% | | | |
| | Taux 2015 | 36,46% | 3,25% | 2,76% | 20,26% | 0,603% | | | |
| | Adresse | | | | | | | | |
| | Base | | 1403 | 1403 | 1403 | 1403 | 1403 | TOTAL DES COTISATIONS | 889 |
| | Cotisation | | 512 | 46 | 39 | 284 | 8 | | |
| Cotisations | | | | | | | | | |
| 2014 | | 507 | 45 | 38 | 282 | 8 | Frais de gestion de la fiscalité directe locale | | |
| 2015 | | 512 | 46 | 39 | 284 | 8 | | | |
| Variation en % | | +0,99% | +2,22% | +2,63% | 0,71% | 0% | | | |
| | | | | | | | Montant de votre impôt | 919€ | |

PAS DE HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX

Les taux des taxes d'habitation et foncière qui reviennent à la Commune n'ont pas été augmentés par rapport à l'année 2014 sous décision du Conseil municipal. Le taux de la taxe d'habitation sur Noyelles-les-Vermelles (18,96 %) reste en dessous du taux moyen départemental (31,25%) et national (23,95%). Toutefois, cette année l'État a augmenté les valeurs locatives de 0,9% sur le pays.



Vous souhaitez vous lancer dans un projet social et solidaire ?

La Communauté d'agglomération Artois Comm. accompagne les porteurs de projet ayant choisi d'entreprendre dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Ainsi des permanences sont programmées sur Béthune et Noeux-les-Mines afin de rencontrer Madame Sarah Dupont, collaboratrice de Monsieur Gérard Delahaye, vice président d'Artois Comm., en charge de l'emploi et de la création d'entreprise.

- *Béthune, centre Flemming, 218 avenue Flemming à 14H00* : Mardi 14 avril, mardi 19 mai et mardi 16 juin
- *Noeux-les-Mines, Artois Comm. rue Léon Blum à 14h00* : Jeudi 16 avril, jeudi 21 mai et jeudi 18 juin

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à l'accueil du centre Artois Comm., au 03 21 61 49 04 ou par mail à sarah.dupont@artoiscomm.fr

Rénovez votre habitation

Comme beaucoup de Français, vos factures d'énergie ne cessent d'augmenter. Si vous ne pouvez rien contre cette hausse de prix, vous pouvez en revanche limiter votre consommation en améliorant les performances thermiques de votre logement. Le projet de loi sur la transition énergétique va accélérer la mise en place de plusieurs incitations financières destinées aux particuliers qui entreprennent des travaux de rénovation énergétique. En effet, le texte prévoit un allègement fiscal de 30%, et d'autres avantages, pour les travaux énergétiques engagés entre le 1^{er} septembre 2014 et le 31 décembre 2015.

Analyse des eaux

Le 6 novembre dernier, l'agence régionale de santé a effectué un prélèvement d'échantillon d'eau Avenue de Paris. En janvier, nous avons reçu les résultats qui ont conclu à une eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Noces d'or, de diamant et de palissandre

Vous allez fêter vos 50 ans, 60 ans ou 65 ans de mariage en 2015 ? Vous souhaitez renouveler vos vœux en famille devant le Maire de la Commune ? Faites-vous connaître auprès du service **Etat-Civil** de la Mairie à partir du 1^{er} janvier 2015 ou en appelant le 03 21 61 38 38.

Déchets verts

La collecte des déchets verts reprendra sa tournée hebdomadaire le mercredi 1^{er} avril à partir de 13h30.

Sécurité des enfants

Lors des vacances scolaires d'été 2014, certains riverains nous ont signalé qu'un grand nombre d'enfants (très jeunes) prenait les sens interdits ou les rues à contre-sens avec leur vélo. Cela est très dangereux pour eux mais aussi pour autrui. Parents, soyez vigilants et expliquez-leur les règles de circulation.

Par ailleurs, Noyellois, n'oubliez pas de ralentir votre vitesse lorsque vous passez en voiture dans les résidences.

Appel à la vigilance

Une recrudescence de vols par ruse et par effraction ont été relevés ces derniers jours sur les villes avoisinant Noyelles, suite à de faux démarcheurs. Il est conseillé de ne pas laisser de grosse somme d'argent à votre domicile et de rester vigilant quant aux personnes qui se présentent à votre domicile. N'hésitez pas à contacter le 17 si vous avez des soupçons.

Infos pratiques

MAIRIE

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 38 38
Fax. : 03 21 61 38 39
www.noyelleslesvermelles.fr
mairie@noyelleslesvermelles.fr
Horaires d'ouverture au public :
- le lundi de 14h00 à 18h00
- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Samedi de 8h30 à 12h00

Direction générale

Mme Isabelle THERY
Permanences sur RDV le mercredi de 9h30 à 11h30 en Mairie.

Police municipale

M Jean-Marie DEROLLEZ
Tél. : 03 21 61 38 38

Services Techniques

M Jean-François BOS
Tél. : 03 21 61 38 40

Numéro Azur Alerte incivilité

 **0 810 000 343**
Prix d'un appel local

Crèche municipale "L'Orée du Jour"

Rue des Champs
Tél. : 03 21 26 64 30

Bibliothèque

Maison des Associations (étage)
• Lundi de 15h00 à 18h00
• Mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
• Vendredi de 17h00 à 18h00
• Samedi de 10h00 à 12h00

Aide à domicile CIASFPA RADAM

426 rue des résistants
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 14 93

EHPAD les Héliantines

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 66 56 95
Siège : 03 21 64 34 11

Permanence des élus

Léon COPIN, Maire
uniquement sur rendez-vous au 03.21.61.38.38

Bruno TRACHÉ

Adjoint à la culture, aux fêtes, aux relations avec les associations et à la communication
Mercredi de 16h00 à 18h00

Philippe BOULERT

Adjoint à la sécurité publique, à la circulation, au cadre de vie, à la vie quotidienne et au développement durable
Vendredi de 18h00 à 19h30

Françoise BRENNER

Adjointe aux finances, à l'emploi et aux relations avec le personnel
Mardi de 18h00 à 19h00

André PRUVOST

Adjoint au sport et aux travaux
Jedi de 17h00 à 19h00

Marie-France BOCQUET

Adjointe à l'éducation, à l'enseignement, à la petite enfance et à la jeunesse
Mercredi de 14h00 à 15h00

noyelles & vous
Retrouvez l'info pratique
tous les mois.

Etat civil 2015

premier trimestre

Naissances

BARBIEUX Elisa née le 27 Février à BEUVRY
BERTHELEM Loïse née le 24 mars à LENS
LEFEBVRE Noël né le 16 mars à BEUVRY
MICHALAK Eline née le 07 Mars à LENS
PELE Chloé née le 9 Février à LENS
PRATTE Hugo né le 14 Mars à LENS

Mariages

CORBANIE Ludovic et DELROISSE Sylvie
le 13 MARS

Décès

DAILLES Jacqueline le 15 JANVIER à l'EHPAD
Noyelles les Vermelles
DECHERF Marcel le 18 JANVIER à l'EHPAD
DELVALLEE Clémentine le 09 FEVRIER à LIEVIN
NORMAND André le 23 FEVRIER à BRUAY LA
BUISSIERE
MASTIN Bernard le 04 MARS à BETHUNE
LECOQ Marie-Louise le 30 Mars à l'EHPAD
HARRIS Jacqueline le 31 Mars à LENS

la fête des voisins

vendredi 29 mai 2015

Venez vous inscrire en Mairie le mercredi après-midi à partir de 16h00 et chercher tee-shirts, posters, nappes, gobelets et autres objets aux couleurs de la fête des voisins !

